



Élections professionnelles : C'est VOTRE moment, c'est VOTRE voix !



Chères collègues, chers collègues,

Les élections professionnelles approchent au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Ce moment est décisif : il ne s'agit pas seulement de choisir des noms sur un bulletin, mais d'élire celles et ceux qui porteront votre voix, défendront votre statut et feront valoir vos droits face à l'administration et défendront votre statut.

Dans un contexte de détérioration du service public, de perte de pouvoir d'achat et de surcharge de travail, **VOTER, c'est agir pour défendre ses droits et son avenir professionnel.**

POURQUOI CHOISIR LA CGT CD65 ?

La CGT a 131 ans, historiquement, la CGT a toujours été un syndicat de combat, indépendant, ancré dans les réalités du travail.

Notre unique priorité : **défendre vos intérêts.**

- **Un syndicat de proximité, à votre écoute** : Nous soutenons le quotidien de **TOUS** les agents du Conseil départemental (titulaires, contractuels et précaires).
- **Porte-voix de vos revendications** : Notre programme est issu de vos demandes et vos sollicitations.

Nos priorités d'action pour le CD65 :

- **Pouvoir d'achat & Carrière** : Revalorisation du point d'indice, déblocage des avancements de grade, fin du tassement des grilles au Smic et intégration des primes dans le calcul des retraites.
- **Amélioration des conditions de travail** : Attribution de moyens humains et matériels à la hauteur des besoins pour lutter contre le surmenage et le manque d'effectifs.
- **Respect de la santé au travail** : Maintien d'une prévention efficace des risques professionnels et accompagnement face aux situations d'épuisement ou de harcèlement.
- **Exigence d'une médecine de prévention digne de ce nom.**
- **Égalité et précarité** : Titularisation des contractuels sur emplois permanents et égalité réelle de traitement entre les femmes et les hommes
- **Mise en conformité des avancements et promotions** : Fin de l'avancement à la carte, édicton de critères objectifs clairs et publics.
- **Respect des règles de recrutements** : Stop au recrutement de contractuels sur les postes permanents, le respect strict des textes doit être appliqué.

DES REPRÉSENTANTS FORMÉS ET ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

Pour faire face à une administration de plus en plus décomplexée, la bonne volonté ne suffit plus : il faut de la compétence, de la rigueur et de la fermeté.

Des élus formés et experts du droit public

Vos représentants CGT CD65 suivent régulièrement des formations juridiques et syndicales. Statut de la Fonction Publique Territoriale, règles de sécurité, temps de travail, égalité professionnelle... **Nos élus maîtrisent les dossiers et les textes de loi pour défendre chaque agent.**

Une présence offensive dans les instances

Nous ne sommes pas là pour valider les décisions de l'administration. Au sein de toutes les instances, nous ne sommes pas là pour faire de la figuration.

Nous combattons et dénonçons avec fermeté pour contester les dérives tout en étant force de propositions. Nous négocions fermement et nous nous opposons chaque fois que vos droits sont menacés.

UN ACCUEIL JURIDIQUE ACTIF ET ACCESSIBLE

Une question sur votre déroulement de carrière ? Un doute sur vos congés, vos primes, vos horaires, une situation de souffrance au travail ? Un conflit avec votre hiérarchie ou un refus injustifié ?

Vous n'êtes pas seul·e !

Notre permanence juridique vous accueille, vous écoute et vous conseille. Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives et vous défendons face à l'administration. C'est un service concret, accessible et efficace pour tous les agents, titulaires ou contractuels.

Ensemble, imposons le progrès social !

Voter CGT CD65, c'est choisir un syndicat de combat et de propositions, totalement indépendant et déterminé.



Le jour du vote, donnez-vous les moyens d'être respectés : VOTEZ CGT !

Pour nous contacter, nous rejoindre ou témoigner en toute discrétion :

📍 **Local CGT CD65** : 1 place Ferré 65000 Tarbes

☎ **Téléphone** : 05 62 56 79 24 (bascule sur un portable en cas d'absence)

✉ **E-mail** : cgt.syndicat@ha-py.fr ou cgtcd65@gmail.com

🌐 **Suivez-nous** : <https://cgtcd65.fr> (abonnez-vous)